

## Procès-verbal du Conseil d'Administration du mercredi

14 décembre 2017

Le 14 décembre de l'année deux mille dix-sept à neuf heures, les membres du Conseil d'Administration de l'Association Xylofutur se sont réunis à Bordeaux Sciences Agro, sur convocation du Président et conformément à l'article 13 des Statuts.

Il a été dressé une feuille de présence qui a été émargée par tous les membres présents ou représentés en entrant en séance et qui est annexée au procès-verbal de la réunion.

### Membres du Bureau présents ou représentés

Cf. Liste d'émargement ci-jointe

**Excusés :** C. DUPOUY, F. GUIRAUD, S. GOURDET, A. GODEVIN, F. GUIRAUD, S. LATOUR, J. LOPEZ, A. PETITEAUX, E. PLANTIER, A. THEBAULT, G. LAMOURY, O. SCHEFFER.

### Ordre du jour

- Approbation du procès-verbal du 26 septembre 2017
- Cotisations suivi 2017, barème 2018
- Fonctionnement du pôle
  - Comité de coordination
  - Réunion des pôles, DGE : Charte de labellisation
  - RH
  - Animation
    - Actions collectives : 4D+, Lignocell 2, IWI, Ameublement,
    - Woodrise, Woodrise Transfert et Valorisation, SIRENA
    - Sylvapolis
    - Action Bas Carbone
- Projets, labellisation. Révision contrat labellisation
- Résultat 2017
- Budget 2018
- Validation agenda 2018,
- Points divers.

## 1. PV CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 26 septembre 2017

Le Président ouvre la séance et demande s'il y a des remarques particulières sur le procès verbal et le soumet au vote.

### Première résolution

Le procès-verbal du 26 septembre 2017 est adopté à l'unanimité.

## 2. COTISATIONS 2017, BARÈME 2018

### **a/ Cotisations annuelles**

180 adhérents au 14 décembre 2017, pour 120 832,00 € euros TTC de cotisations.

190 entreprises sur les 219 adhérents.

Marc VINCENT, Directeur indique que les rentrées de cotisation se maintiennent par rapport aux attendus. Il précise que parmi les administrateurs, l'Université de Limoges ne s'est pas acquittée à ce jour du paiement, mais devrait le faire sous peu.

### **b/ Barème des cotisations 2018**

Marc Vincent présente le barème des cotisations actuel en indiquant qu'il est resté inchangé depuis novembre 2011. Il rappelle que l'autofinancement doit être renforcé, et souligne la nécessité pour le Pôle de dégager plus de fonds propres.

Il propose une nouvelle grille tarifaire applicable dès janvier 2018 (jointe en annexe) qui présente une augmentation de 10% pour tous les adhérents (entreprise, institution, recherche et formation). Bien que cette augmentation soit substantielle, elle reste raisonnable : il souligne en effet que le montant des cotisations du Pôle Xylofutur ainsi proposé dans la nouvelle grille reste un des plus bas au regard des autres Pôles de compétitivité.

De plus, il présente l'intégration d'une rubrique intitulée «COTISATIONS DE SOUTIEN », cette dernière a pour but de permettre à tout adhérent qui le souhaite de souscrire une adhésion VIP au-delà de son adhésion de base. Cette cotisation VIP, adoptée par le bureau en octobre, est structurée autour de 4 tranches : BRONZE / ARGENT / OR et PLATINE de 5000 à 25 000 €HT. En contrepartie de ce montant, l'adhérent bénéficie de nombreux avantages en communication tant sur les différents supports de communication du Pôle que pendant les événements organisés par Xylofutur. (voir document joint).

Les cotisations de soutien sont déjà appliquées, et le CD40 a d'ailleurs souscrit une cotisation OR en 2017.

Un débat s'ouvre, Joël DELAS demande que l'augmentation soit expliquée avec l'appel à cotisation 2018. Le Président indique qu'il est entendu, que cette augmentation fera l'objet d'une communication et d'une information privilégiée vis à vis des entités concernées.

Le Président soumet au vote l'augmentation des cotisations annuelles des adhérents avec une application effective à compter de Janvier 2018.

### Deuxième résolution

L'augmentation des cotisations annuelles est approuvée par le Conseil d'Administration et sera mise en application dès 2018.

### 3. FONCTIONNEMENT DU PÔLE

En préambule le Directeur fait part au Conseil d'Administration de la réception au Pôle en date du 6 décembre, du courrier officiel de la DGE relatif à l'extension de Territoire à la Nouvelle Aquitaine pour le pôle de compétitivité Xylofutur. Cette décision est actée depuis le 19 septembre 2017 par le Comité de Pilotage des Pôles de Compétitivité.

#### a/ Les Ressources Humaines

Le Directeur confirme le recrutement effectif depuis le 6 novembre, d'une chargée de projets bois Matériau il s'agit d'Apolline OSWALD. Titulaire d'un diplôme d'Ingénieur de l'ENSTIB et d'un Master en Construction Bois obtenu à Napier University en Ecosse, elle a auparavant occupé des fonctions d'Ingénieur en bureau d'étude dans le lamellé collé en France et en ossature bois en Nouvelle-Calédonie.

Il informe également de l'arrivée d'Odeline JACOB, à travers une convention de mise à disposition avec Aquitaine Carbone, pour une action transversale Bas Carbone. Cette convention représente un coût zéro pour Xylofutur, contrairement à la mise à disposition par EFI Atlantique d'Éduard Mauri, Chef de projet forêt qui représente un coût sur le budget Xylofutur. Odeline intègre les bureaux de Xylofutur, et travaillera dans un premier temps sur le recensement des actions bas carbone.

Au delà des avantages financiers, la prise en compte du Bas carbone au sein de Xylofutur permettra aux membres de la filière de participer à la lutte contre les changements climatiques en réduisant leurs empreintes sur l'environnement.

Le Président conclut en indiquant que ces nouvelles intégrations correspondent à la restructuration nécessaire de l'équipe et vont renforcer particulièrement les 3 DAS.

Marc VINCENT rappelle que la Convention collective de l'exploitation forestière du Pin Maritime à laquelle sont rattachés les employés de Xylofutur ne correspond pas à l'activité des permanents ni au travail exercé au sein du Pôle. Il est nécessaire de la changer et cela sera réalisé en 2018.

#### b/ Animation

Un rapide rappel a été fait par Marc VINCENT sur les 3 XyloDating programmés en 2017. La journée Chimie du Bois co-organisée avec ACD en faisait partie, et sera reconduite en 2018.

Toujours en chimie, il a souligné l'organisation du colloque WOODCHEM 2017 en partenariat avec Fibres Energivie, en précisant que Xylofutur pourrait organiser un évènement Chimie du bois en 2018, sous l'étiquette Woodchem ou pas ? La décision n'est pas encore prise.

Enfin, il a invité le conseil d'administration à lire le communiqué de presse Crosschim intégré dans les dossiers, en expliquant que Xylofutur était signataire de cette convention de partenariat de l'inter-réseau des représentants de l'union des Industries chimiques.

Pour rappel également, il mentionne l'organisation du colloque sur la bio-économie en parallèle de l'AG de juillet, et les participations aux différents évènements de 2017.

## CAPFOREST et Conseil Scientifique

Le conseil scientifique de Xylofutur est composé jusqu'à présent des membres de Capforest, et pourrait être ouvert à d'autres participants notamment issus de la Recherche privée.

Arnaud Sergent, Président du Conseil Scientifique explique que dans les enjeux de la convention Cap Forest, les partenaires ont pour mission de collaborer avec Xylofutur mais pas seulement. Il propose une clarification et un recentrage des missions pour un Conseil scientifique au sein de Xylofutur plus tourné vers les différents acteurs de la recherche et du transfert. L'objectif pour 2018 serait de fixer une feuille de route afin que Xylofutur puisse s'approprier au mieux son conseil scientifique et impliquer aussi les acteurs du privé.

J. Michel Boulay demande qu'une liste des acteurs de la recherche privée soit établie afin de prendre des contacts.

## Actions collectives : 4D+, Lignocell 2, IWI, Ameublement,

Deux actions collectives sont actuellement en phase de clôture finale, il s'agit de l'arrêt :

- De 4D+ qui affiche un résultat négatif avec pour conséquence un prolongement de l'action mais uniquement sur un plan comptable, précise Marc VINCENT. Le budget est consommé totalement mais ce résultat négatif repose sur un différentiel de TVA entre les conventions CRA, Direccte. Il s'agit d'équilibrer les comptes précise J. Michel Boulay, d'éviter une perte ou bien de trouver des solutions pour la combler.  
L'autre conséquence de l'arrêt de cette action collective est le licenciement économique de Céline Champarnaud qui est désormais engagé.
- Lignocell s'achève également, les études screening n'ont pas mobilisé comme attendu. L'action se terminera avec un déficit relatif de 2000 à 3000 €.

L'action collective IWI est prolongée pour une période de 2 ans. Les interventions de Xylofutur porteront plus sur la partie du diagnostic ciblé, qui est pris en charge à 50 % dans le cadre de l'Usine du futur. Tandis que le volet diagnostic global est assuré gratuitement par ADI et la Région.

- Woodrise sismique et B to B sont en cours de clôture, le Directeur explique qu'il ne peut donc présenter le résultat définitif cependant il sera en bénéfice.  
Afin de maintenir la dynamique internationale de WoodRise jusqu'à sa prochaine édition au Canada en 2019, le 1<sup>er</sup> copil de Woodrise Transfert et Valorisation se tiendra en janvier. Cette action est financée par la Direccte à hauteur de 160 000 €.
- SIRENA (Stratégie Internationale Régionale des Ecosystèmes de Nouvelle Aquitaine) est un appel à manifestation d'intérêt de la Région NA. Xylofutur a répondu à cet AMI, comme porteur de l'action en relation étroite avec le FCBA, avec un 2<sup>ème</sup> volet de la suite de Woodrise. Il s'agit de permettre aux entreprises de se rendre dans d'autres pays, et de préparer Woodrise 2019 au Canada tout en accompagnant la filière et son écosystème dans leur développement et leur rayonnement international.

Marc VINCENT indique qu'une Semaine du Bois serait organisée en septembre 2018, avec les interpros, il s'agira d'organiser plusieurs petits événements avec le CODEFA, la FIBA, le FCBA.

Roland de LARY indique que le Conseil d'Administration de France Douglas a annoncé que les Assises du Bois du Douglas se tiendront à Bordeaux les 19, 20 et 21 septembre 2018. Marc Vincent précise qu'il y a de bonne chance pour que ce soit aussi les dates de la Semaine du Bois.

Guy COSTA indique que l'Université de Limoges prévoit de programmer une réunion nationale sur la recherche dans le Douglas, en amont des assises le matin.

Christian RIBES, Président BoisLim, indique que la Remise des Prix régional construction bois 2018 se tiendra également lors de cette semaine. Par ailleurs, il explique que dans le cadre de la nouvelle région, le nom de la nouvelle interprofession en cours de création sera FIBOIS Nouvelle Aquitaine.

### **c/ Finances**

Marc Vincent explique que pour la Trésorerie, il a dû faire appel à un Dailly malgré le coût de ce dernier. En effet, les versements de la Draaf (solde 2016 et acompte 2017) tardent à venir malgré une annonce de versement annoncé pour fin septembre 2017...

Guillaume Chanet répond que compte tenu du changement de poste de Mme Borzeix, il n'y a pas de comité de coordination. De plus il explique que désormais les crédits de la DRAAF transitent par un organisme payeur ASP, et que cet organisme se montre très scrupuleux en terme de contrôle juridique, d'avenants etc..... ceci explique le gros retard pris dans les versements.

### **d/ Sylvapolis**

Arnaud Sergent prend la parole pour expliquer que l'audition du 24 novembre de la délégation (Béatrice Gendreau, Stéphane Defaye, Philippe Ospital, Anna Wackowiack et lui-même) s'est plutôt bien passée. 120 dossiers ont été déposés pour 40 qui ont été sélectionnés. En revanche, il souligne une déception au niveau des questions qui ont été posées par le jury, qui a ramené le sujet sur la ressource exclusivement, d'où une frustration par rapport à l'ambition de départ.

En revanche, bien que la Région ait mis du temps à venir sur ce projet, ils sont très intéressés. Arnaud Sergent pense qu'il y a bon espoir d'être retenu et indique que le résultat devrait être connu cette semaine.

Bertrand Charrier rebondit en disant que le résultat est déjà sur le bureau du Ministre, que deux projets bois sur dix présentés devraient être retenus, un dans l'Ouest et un dans le Sud-Ouest. Un long échange s'ensuit entre Arnaud Sergent et Bertrand Charrier.

En tout état de cause, Arnaud Sergent rappelle que même si on ne perçoit pas de subvention, on peut toujours présenter Sylvapolis à l'AMI.

Laurence Colombani demande où en est l'action collective Ameublement. Marc Vincent rappelle qu'elle suit son cours, portée par Futurobois. La prochaine visite d'entreprise est prévue le 27 février 2018.

## **4. RESULTAT 2017**

Après avoir échangé avec le comptable, Marc Vincent estime que le résultat de la Gouvernance à fin 2017 sera légèrement positif.

Il y a moins de dépenses que prévu, essentiellement en relation avec la baisse de la masse salariale en 2017, d'où moins de recettes également. Xylofutur a consommé 85 % environ du budget prévu, ce



qui entraîne le même taux sur les subventions du budget. Tout cela est encore à affiner avec le comptable, et une estimation plus précise sera présentée au prochain CA.

Action Lignocell : perte à compenser par la gouvernance (vu plus haut)

Action 4D+ : perte, report comptable demandé (vu plus haut)

## 5. BUDGET 2018

Le budget 2018 sera sensiblement équivalent au budget pour 2017 soit 582 k€ avec les hypothèses suivantes :

### Recettes :

- Subventions retenues au niveau de 2017 en valeur,
- Augmentation des Cotisations + 10 %
- Conservation du montant de la valorisation du temps passé par les entreprises
- Prise en compte du montant de la convention avec le CD40

### Masse salariale 2018 :

Mise à disposition d'un temps plein par Aquitaine Carbone, Renouvellement de la mise à disposition d'Eduard Mauri par EFI Atlantique dans les mêmes conditions. Si le budget le permet un ½ temps supplémentaire sur le DAS Forêt sera envisagé. Marc Vincent indique aussi qu'après l'échange avec le Président Alain Rousset en août, l'idée d'embaucher un Délégué territorial reste présente si le budget l'autorise. D'ici là, Xylofutur s'appuiera sur son réseau.

Le temps de travail du Directeur passe de 60 à 80% au 1<sup>er</sup> janvier 2018.

Jean-Michel Boulay ajoute qu'ils veilleront à ne générer aucun frais qui puisse occasionner des pertes.

### Animations 2018 :

- Présence d'un stand Xylofutur au Carrefour du Bois avec la future Interpro régionale.
- La présence sur des Salons sera quasiment équivalente à 2017, avec moins d'objectif sur la chimie au profit du bois.
- Xylo dating : 1 par DAS + 2 transversaux en objectif
- Sylvapolis : Si le projet est retenu, Arnaud Sergent évoque l'embauche de deux personnes de plus, une au Conseil régional et une autre à Xylofutur.

Marc Vincent informe le Conseil d'administration d'une réunion de réflexion programmée en janvier avec l'équipe complète.

Dans le cas où Sylvapolis ne serait pas retenu, une animation est à trouver pour la journée de l'Assemblée Générale de Xylofutur le 12 juillet, et pourrait se faire sur le thème du Bas-carbone, ou bien de prolonger sur la bio-économie.

### Actions collectives 2018 :

- IWI
- Ameublement
- WoodRise Transfert Valorisation
- SIRENA



Jean-Michel Boulay indique que WoodRise Transfert Valorisation et SIRENA sont 2 suites de Woodrise, et qu'elles doivent trouver leur articulation : Sirena prévoit par exemple des coopérations très étroites avec FrenchTimber et le CSF.

## 6. LABELLISATION

Marina Lopez-Guia, chef de projet chimie et coordinatrice actions transversales, présente au Conseil d'Administration la révision du contrat de labellisation, après avoir discuté du contenu avec les présidents des 3 commissions en préparation.

Elle indique qu'une réunion d'information des Présidents des Commissions s'est tenue le 13 novembre notamment pour échanger sur la Charte de labellisation des projets des Pôles de compétitivité, (voir document dans dossier).

Il est notamment question de la valorisation du temps passé par les membres des commissions. Elle présente les modifications proposées pour le montant des contributions des projets dès lors qu'ils sont labellisés ET financés :

Quatre situations sont retenues (présentées en détail dans le document en annexe) :

**Vous avez sollicité le Pôle de compétitivité Xylofutur pour un accompagnement (hors rédaction de votre dossier) au montage de votre projet et pour son dépôt à labellisation :**

- assiette globale du projet inférieure à 249 k€ HT : 500 € HT
- assiette globale du projet de 250 k€ à 499 k€ HT : 1 500 € HT
- assiette globale du projet de 500 k€ à 999 k€ HT : 3 000 € HT
- assiette globale du projet de 1000 k€ à 2499 k€ HT : 7 000 € HT
- assiette globale du projet de 2500 k€ à 4 999 k€ HT : 15 000 € HT
- assiette globale du projet supérieure à 5000 k€ HT : 20 000 € HT

**Exemples :**

- *Projet A : assiette 1.16 M€ / contribution **7000 €HT***
- *Projet B : assiette 800 K€ / contribution **3000 €HT***

• **Vous avez sollicité le Pôle de compétitivité Xylofutur pour le dépôt à labellisation de votre projet (monté et finalisé – HORS ANR) :**

- assiette globale du projet de 0k€ HT à 999 k€ HT : 500 € HT
- assiette globale du projet à partir de 1000 k€ HT : 2 000 € HT

• **Vous avez sollicité le Pôle de compétitivité Xylofutur pour le dépôt à labellisation de votre projet ANR :**

- Forfait 500 € HT

• **Votre projet est déjà financé, vous sollicitez le Pôle de compétitivité Xylofutur pour son dépôt à labellisation et obtenir une expertise de notre filière :**

- Forfait 500 € HT

En cas d'obtention de financement, Xylofutur émettra une facture du montant correspondant à la contribution forfaitaire. Le porteur du projet s'acquittera de la



contribution dans son intégralité pour l'ensemble du consortium dans les 30 jours suivant la date de facturation par le Pôle.

Une discussion s'en suit. Bertrand Charrier trouve les 4 propositions très bien. Cependant il indique qu'il manque la situation d'un projet qui présenterait un financement partiel.

Normalement il n'y a pas d'ajustement de prévu dans les autres pôles non plus. Il faudrait se baser sur l'assiette éligible retenue par les financeurs dans le cadre de la convention, seul document qui fait foi.

Après débat, le Conseil d'administration se prononce pour que la contribution projets soit basée sur l'assiette éligible du projet et non plus l'assiette globale.

### **Troisième résolution :**

La contribution projet sera dorénavant calculée sur l'assiette éligible du projet. Un nouveau document sera établi.

Arnaud Sergent dénonce le délai de paiement de 30 jours beaucoup trop court, à réception de facture, notamment pour le secteur public.

Une discussion s'engage sur la facturation de l'accompagnement des porteurs au dépôt de projet à labellisation, et le Président soumet au vote deux options :

- option1 : dépôt à labellisation par le porteur adhérent du pôle + 500 €HT forfaitaires si tous les partenaires du projet ne sont pas adhérents du pôle. Pas de facturation si tous les partenaires du projet sont adhérents du pôle.
- option 2 : obligation d'adhésion pour tous les partenaires d'un projet avant dépôt à labellisation, et pas de facturation d'accompagnement au dépôt d'un projet .

### **Quatrième résolution :**

L'option 1 est retenue par le Conseil d'Administration et sera mise en application dès 2018. Les modifications correspondantes seront apportées au règlement intérieur.

## **7. VALIDATION DU CALENDRIER PREVISIONNEL 2018**

Sans valider chacune des dates présentées, le Conseil d'Administration a pris connaissance du calendrier prévisionnel. L'assemblée Générale de Xylofutur se déroulera le 12 juillet.

Voir en annexe le calendrier des manifestations et réunions Xylofutur.

## 8. POINTS DIVERS

- Jean-Michel Boulay explique que le CESER a sollicité les 6 Pôles régionaux pour une représentation au sein de cet organe d'une personne jeune, désignée pour les 6 pôles. Il présentera la candidature de Marina Lopez-Guia.
- Point sur chaires en discussion :
  - La fondation Bordeaux Université,
  - Guy Costa précise que l'Université de Limoges autour de l'objet thématique durabilité du Bois,
  - Marc Vincent indique la Chaire industrielle EWP de Régis Pommier.

Jean-Michel Boulay remercie toute l'équipe pour le travail accompli cette année 2017. Il indique aussi que dans le cadre de son départ en retraite, Jean-Michel Carnus sera nommé «Ambassadeur de Xylofutur» en Nouvelle Zélande, où il va résider désormais.

Guy Costa indique que le GDR 2018 se tiendra les 20, 21 et 22 Novembre à Cluny. Il sera précédé le 19 novembre d'une animation tournée vers les entreprises intitulée « Usinage Bois »

Marc Vincent propose à Guy Costa d'inclure une journée GDR dans les journées de septembre. Ce dernier y semble favorable.

Aucune autre question n'étant posée, la réunion est close à 12h30.